

Stratégie Régionale Elevage 2025 / 2027

- **Session du 18/03/2025**
- **Avis présenté par M. Benoit ROCH au nom de la Commission « "Economie - Emploi- Recherche - Innovation" »**

Entendues les interventions de MM. Jean-Yves TESSIER (CFDT), Jean-Pierre HAMON (Confédération paysanne), Marc de JACQUELOT (CFTC), Vincent PIPAUD (au nom des organisations FNE, GRAINE, LPO, URCPIC et Antoine CHARLOT (personnalité qualifiée)), Jean-François TROUILLARD (MEDEF), Mme Diane OBLE (CGT), MM. Charles GENIBREL (CCIR), Laurent LELORE (FRSEA, JA et la Chambre d'agriculture),

Entendue l'intervention de Mme Lydie BERNARD, Vice-Présidente du Conseil régional et Présidente de la Commission « Agricultures, agroalimentaire, alimentation, forêt, pêche et mer ».

100 votants : adopté par 97 pour, 0 contre, 3 abstentions.

Introduction

Le Conseil Régional présente lors de cette session sa Stratégie régionale Elevage 2025/2027 qui vise à soutenir et développer le secteur de l'élevage, crucial pour l'économie régionale.

Le secteur fait en effet face à des défis tels que le renouvellement des actifs, avec notamment l'arrivée de nouveaux profils d'éleveurs non issus originellement du secteur agricole, la compétitivité, et les impacts du changement climatique.

La stratégie vise ainsi à maintenir **près de 60 000 emplois** et les capacités de production.

Elle s'articule autour de quatre axes principaux :

- L'Innovation, pour renforcer toutes les actions permettant une adaptation du monde agricole au changement climatique,
- L'installation et la transmission pour assurer le renouvellement des actifs agricoles,
- La Transition Ecologique pour renforcer la notion de polyculture-élevage pour une agriculture durable.
- La formation, pour améliorer les compétences des agriculteurs, notamment sur la préservation de l'environnement et pour encourager de nouveaux jeunes à s'engager dans le monde agricole. L'objectif est également d'améliorer l'organisation du travail.

La stratégie mobilisera plus de 5 millions d'euros de nouveaux financements régionaux, en plus des 40 millions d'euros déjà alloués annuellement. Une gouvernance collaborative avec les filières et les acteurs publics sera mise en place pour suivre et adapter les actions.

1. Une stratégie pour une région d'élevage

La région Pays de la Loire a su préserver ses filières d'élevage. Il s'agit d'une chance comparée à d'autres régions qui voient, peu à peu, disparaître l'élevage et les outils industriels de production.

En effet, aujourd'hui l'élevage représente pour les Pays de la Loire :

- 80% des exploitations agricoles,
- 64% du Chiffres d'affaires de l'agriculture, soit 4,8 Mds d'€
- 54% du Chiffre d'affaires des Industries Agroalimentaires.

Le CESER note avec satisfaction ces données qui symbolisent le dynamisme des filières sur nos territoires.

Une ambition régionale pour l'élevage

Le CESER note positivement deux aspects dans cette démarche.

Le premier est que la Région a construit cette stratégie en étroite concertation avec différents acteurs, notamment les interprofessions. Une journée d'ateliers avec plus de 70 acteurs, à laquelle a participé le CESER, a également été organisée et plus de 40 entretiens ont été menés. Dans la continuité, le CESER aspire à ce que soient mises en œuvre des actions d'évaluation annuelles avec l'ensemble des acteurs. Même si le CESER regrette que son rapport « L'agriculture de demain en Pays de la Loire »¹ ne soit pas explicitement cité, il constate que la stratégie reprend une partie des constats et des enjeux identifiés par le CESER il y a 3 ans.

Le deuxième est que la Région se saisisse de ce sujet majeur pour l'économie ligérienne et l'aménagement du territoire en proposant chaque année 5 nouvelles actions phares et qu'une gouvernance entre la Région et les filières, au travers de leurs interprofessions, soit mise en place afin de faire des points d'étape réguliers sur l'avancée des projets. Le CESER soutient la mise en place de cette gouvernance et préconise de l'élargir davantage à la société, en y invitant par exemple des associations environnementales et des représentants des territoires, notamment au travers des EPCI.

Rapprocher élevage et société

L'un des grands objectifs de la Région est de « rapprocher l'élevage et la société ».

Sur ce point, le CESER indique que la question essentielle est : « quel modèle d'élevage notre société souhaite-elle développer ? ». De nombreuses études démontrent que plus de 80% des Français ont une bonne opinion des agriculteurs, ce qui ne les empêche pas de s'interroger sur certains modèles d'élevage.

La Région, dans sa stratégie identifie deux types de modèle pour l'élevage de demain : un modèle dominant et des modèles alternatifs.

Le CESER s'interroge sur les termes choisis concernant la qualification des différents modèles. Cela pourrait donner l'impression d'une volonté de favoriser certains modèles d'élevage plutôt que d'autres. Le CESER souhaite que soit privilégié la diversité des modèles d'élevage dans une logique de résilience économique, sans négliger l'impact des actes d'achats (individuels et collectifs) sur l'équilibre des modèles. Le CESER insiste néanmoins sur le fait que ces modèles doivent rester ancrés dans les réalités des territoires ligériens, en prenant en compte leur identité culturelle et historique, et en privilégiant l'équilibre entre les dimensions humaines, environnementales et économiques.

Chacun doit donc pouvoir trouver sa place dans les transformations en cours. Il en va de la pérennité de notre élevage pour une alimentation saine et durable, mais aussi du bien-être de nos agriculteurs.

De la même manière, le CESER prône une diversité dans les types de production, de transformation et de valorisation. Cela doit permettre une meilleure résilience face aux aléas des tendances de consommations.

¹ https://ceser.paysdelaloire.fr/wp-content/uploads/CESER_etude_agriculture_de_demain_en_Pays_de_la_Loire.pdf

Focus Elevage et Santé publique :

Des préoccupations citoyennes persistent sur les conséquences de l'utilisation des antibiotiques, et l'antibiorésistance qui peut en découler. Le CESER encourage le Conseil Régional à aborder ce sujet dans la prochaine révision de la stratégie.

Des actions phares pour 2025

La Région a souhaité organiser sa stratégie autour de 5 « actions phares » pour l'année 2025 qui doivent répondre aux 4 axes principaux identifiés que sont l'innovation, la transmission, la transition écologique et la formation.

Sur l'innovation, la Région souhaite préparer l'avenir en anticipant notamment les effets du changement climatique sur les cultures de demain, notamment pour l'alimentation animale. Ainsi, le projet CLIMATVEG 2 qui couvrira les années 2026 – 2029 sera orienté sur les questions autour du futur de l'élevage dans notre région. Le CESER appuie cette démarche. Il suivra avec attention les résultats des recherches et actions de la phase II de ce projet, en lien avec l'élevage, qui seront menées dans les 3 années à venir.

Concernant l'anticipation des futurs besoins de l'élevage, le Conseil Régional va renforcer son projet FERMADAPT, afin de permettre une adaptation des systèmes de production face au changement climatique. Là encore, le CESER soutient cette démarche visant notamment à améliorer le bien-être animal. Il suivra avec attention la déclinaison de ce projet, au cours de l'année 2025 et dans les années à venir.

Afin de répondre aux enjeux sanitaires actuels et futurs, le Conseil Régional indique également qu'elle va lancer une expérimentation de téléconsultation à distance pour les animaux. La profession agricole manque aujourd'hui de vétérinaires spécialisés dans les animaux de ferme. Le CESER insiste donc sur la nécessité de renforcer l'attractivité des formations à l'attention des vétérinaires pour l'élevage. Il rappelle ainsi la préconisation déjà formulée dans son étude sur l'agriculture d'accompagner les vétérinaires ruraux qui s'installent afin d'assurer la continuité et la permanence des soins aux animaux d'élevage. En outre, le CESER suivra avec attention les données et résultats qui pourront émerger de cette expérimentation de télémédecine.

Concernant les questions de la transmission des exploitations et de l'installation des jeunes éleveurs, la Région va créer le dispositif AgriBoostElevage. Il s'agit d'abonder un fonds pour un nouveau prêt d'honneur, à taux zéro, spécifiquement conçu pour les porteurs de projets, de plus de 40 ans, d'installation agricole en élevage. Le CESER préconise que la communication autour de ce nouveau prêt soit largement partagée auprès des interprofessions, mais aussi auprès des réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise (Initiative et Réseau Entreprendre...).

Le CESER soutient cette démarche et rappelle la nécessité d'anticiper le renouvellement des générations d'agriculteurs compte tenu des nombreux départs en retraite.

Ces nouvelles installations passeront par le maintien de l'attractivité économique des métiers, et par la question essentielle de la rémunération des agriculteurs. Les modèles d'élevage, quels qu'ils soient, devront trouver le nécessaire équilibre entre économie et environnement. Le CESER insiste sur le fait que ces deux notions sont complémentaires. La transition écologique est une formidable opportunité pour de nombreux secteurs et l'élevage y a toute sa place.

Ainsi, concernant la transition écologique, le Conseil Régional souhaite notamment poursuivre la démarche des Fermes Bas Carbone. Elle a notamment ciblé les filières porcines, ovines et volailles pour accélérer la démarche. Le CESER soutient les actions en faveur de la transition écologique qui continuent d'accompagner la démarche de conduite du changement.

Enfin, concernant la formation, le Conseil Régional sera partenaire du projet « Souveraineté Alimentaire et Elevage de Demain » porté par le campus des métiers et des qualifications d'excellence « Filière alimentation de demain ». Le CESER soutient la démarche et rappelle que le renouvellement des agriculteurs passera en grande partie par l'attractivité des métiers et des formations liées.

Le CESER constate que, globalement, la stratégie régionale élevage comporte peu de nouvelles actions pour 2025. Hormis les dispositifs AgriBoostElevage et CLIMATVEG 2, il s'agit pour cette année 2025 davantage de renforcer et d'adapter des dispositifs déjà existants. Ainsi, le CESER sera attentif aux nouvelles actions qui seront proposées pour l'année 2026.

2. Des points à améliorer

Le CESER rappelle son attachement à veiller à prendre en compte les enjeux de santé, alimentation et environnement.

Le CESER, bien qu'il soutienne globalement les actions et orientation de la stratégie élevage, a identifié des points essentiels qui pourraient être travaillés et complétés pour les années à venir.

Concertation et dialogue autour des projets

Aujourd'hui, le CESER constate que de nombreux projets d'installation peuvent susciter des oppositions et des interrogations.

Bien que la Stratégie Régionale Elevage inclue des actions de sensibilisation et de promotion de l'élevage auprès des territoires, le CESER préconise de renforcer les actions de concertation, projet par projet, afin que chacun puisse dialoguer et que les citoyens puissent appréhender au mieux les atouts de l'élevage sur un territoire, que ce soit sur les questions d'alimentation, de gestion des prairies et des paysages, de protection de la biodiversité ou encore de la gestion de l'eau².

Ces échanges doivent permettre aux porteurs de projets d'expliquer concrètement en quoi leurs projets sont des atouts pour les territoires.

² Le CESER rappelle à ce titre l'étude réalisée sur « l'arbre, poumon de nos vies ligériennes ».

La diversification des filières

La Région des Pays de la Loire est leader dans certaines filières.

Toutefois, le CESER prône de ne pas en oublier d'autres afin de s'adapter aux tendances des consommateurs. L'idée est pour notre Région de ne pas rester figée sur des acquis et de ne pas obérer l'avenir en délaissant telles ou telles filières.

Bien-être des agriculteurs et précarité économique

La précarité économique

La précarité économique est une réalité préoccupante pour de nombreux agriculteurs. Au niveau national, environ 18 % des ménages agricoles vivent sous le seuil de pauvreté, contre 13 % pour l'ensemble des ménages actifs³.

Le soutien psychologique et social aux éleveurs

La stratégie évoque insuffisamment le soutien psychologique qui pourrait être apporté aux éleveurs alors qu'il s'agit pourtant d'un sujet prégnant dans le monde agricole.

Le taux de suicide dans ce secteur est alarmant, avec une surmortalité au niveau national de 43 % par rapport à la moyenne des autres régimes de sécurité sociale⁴. Les Pays de la Loire figurent parmi les régions françaises les plus touchées.

Le CESER insiste sur la nécessité d'une prise en compte renforcée des situations de détresse des agriculteurs.

A ce titre, le CESER déplore la suppression du soutien financier autrefois accordé par le Conseil régional aux associations œuvrant sur ces deux enjeux majeurs et appelle à des mesures renforcées pour améliorer les conditions de vie en milieu rural.

L'amélioration de la prévention santé pour les actifs du monde agricole

Dans la même logique, le CESER pointe l'absence de mesure de prévention et de formation sur la santé et sécurité au travail.

³ Source : INSEE (octobre 2021) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5434584>

⁴ Source : MSA (juillet 2021) : <https://statistiques.msa.fr/wp-content/uploads/2021/09/Infostat-suicide-2021.pdf>

L'accès au foncier

Dans le prolongement du rapport « Accélérateur foncier » présenté lors de cette session, le CESER préconise d'appréhender dans cette démarche les questions relatives à la disponibilité du foncier agricole et à son financement.

De nouvelles mesures facilitant l'accès au foncier pour les jeunes agriculteurs pourraient être mises en place. Il en va du renouvellement de nos générations d'agriculteurs, et donc de notre souveraineté alimentaire.

La gestion de l'eau

Le lien entre élevage et gestion de l'eau apparaît de façon dispersée dans le document et mériterait d'être développé et articulé avec les mesures des plans d'actions sur l'eau adoptés en 2023 par le Conseil régional. Ainsi pourraient être abordées dans la stratégie élevage les questions liées à la sensibilisation des éleveurs aux enjeux de l'eau, à la réduction des sources de pollutions dans les zones de captages prioritaires ou encore à la consommation d'eau.

L'égalité Femmes / Hommes

Au regard de la volonté du Conseil régional de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes réaffirmée lors de la session des 19 et 20 décembre 2024, le CESER regrette que la Stratégie Elevage ne prenne pas suffisamment en compte la question de l'égalité comme un levier pour « assurer le renouvellement des actifs agricoles ».

Par conséquent, le CESER préconise à la Région de bien considérer cet enjeu indispensable dans la stratégie dès la prochaine révision.

Le besoin d'avoir une vision à long terme

La stratégie s'échelonne sur 3 ans, de 2025 à 2027, avec l'annonce de nouvelles actions chaque année. Bien qu'il soit essentiel de poursuivre et de renforcer les démarches actuelles, le CESER aurait aimé avoir une vision à plus long terme de la stratégie face aux défis de l'élevage dans les 10-15 ans.

A ce titre, l'émergence et le développement de l'IA doivent être considérés dans la stratégie élevage, dès à présent.

Le CESER encourage le Conseil Régional à promouvoir ces outils dans les modules de formation déployés par les différentes structures, en particulier pour l'allègement des tâches administratives ou encore la surveillance des exploitations.

Elevage et Energie

Dans sa Stratégie, le Conseil Régional considère que l'élevage peut contribuer à la production d'énergies renouvelables, notamment à travers la méthanisation et l'agrivoltaïsme, tout en préservant sa capacité de production alimentaire.

Le CESER s'exprime sur ce sujet dans l'annexe jointe à l'avis en pointant les atouts et les nécessaires vigilances à opérer.

Conclusion

Le CESER salue l'ambition de la Stratégie Régionale Elevage 2025-2027, qui témoigne de la volonté de la Région de consolider un secteur clé de l'économie ligérienne, tout en l'adaptant aux défis majeurs du changement climatique, du renouvellement des générations et de la transition écologique.

Le CESER apprécie également l'effort de concertation avec les acteurs qui a permis de poser des bases pour construire cette stratégie.

Néanmoins, plusieurs points essentiels restent à améliorer pour garantir le succès de cette stratégie à long terme. Le CESER appelle notamment à une diversification des filières et des modèles d'élevage pour assurer résilience et adaptabilité, ainsi qu'une attention accrue portée au bien-être des agriculteurs.

Des enjeux cruciaux comme l'accès au foncier, ou encore la rémunération des agriculteurs mériteraient d'être davantage pris en compte dès 2025 pour répondre aux attentes sociétales et aux impératifs de santé publique et de souveraineté alimentaire.

En définitive, le CESER encourage la Région à enrichir ses actions au fil des années, en veillant à un équilibre entre performance économique, durabilité environnementale et cohésion sociale.

Il restera vigilant quant à la mise en œuvre des engagements pris et à l'émergence de nouvelles mesures ambitieuses, notamment pour 2026 et 2027 mais également à plus long terme, afin que l'élevage ligérien continue à prospérer, au service des territoires, des agriculteurs et des citoyens.

Concernant la méthanisation

Pour la Région, la poursuite du développement d'unités de **méthanisation de taille raisonnable** implantées dans les territoires contribuera à développer l'indépendance énergétique en matière de biogaz, dans un objectif de mix énergétique porté par le SRADDET.

Le CESER rappelle qu'actuellement la part de biométhane reste très minoritaire (2,4 % de la consommation française de gaz⁵).

Il considère que la méthanisation dans le secteur agricole peut jouer un rôle dans la transition énergétique et écologique.

Elle constitue une source d'énergie renouvelable permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en diversifiant le mix énergétique.

Elle peut selon certains professionnels réduire la dépendance aux engrais en fournissant un fertilisant minéral, le digestat. Des bonnes pratiques doivent dans ce cas limiter les risques de diffusion d'oxydes d'azote dans l'air, conformément au cadre réglementaire.

Rôle économique et création d'emplois locaux :

Le potentiel de création d'emplois dans le secteur du biogaz est un autre atout majeur de cette filière. L'ADEME évoque des milliers d'emplois qui pourraient être créés dans les territoires⁶. Cette dynamique représente une opportunité importante pour le développement économique régional, notamment en milieu rural, tout en contribuant à la rentabilité des exploitations agricoles face aux défis économiques.

Dans ce cadre, le CESER souligne des points de vigilance favorisant l'acceptabilité sociétale et l'efficacité durable des projets de méthanisation, tant sur le plan environnemental qu'économique.

Tout d'abord, il convient de rappeler que la méthanisation ne dispense pas d'une action forte en matière de sobriété énergétique. La ressource en biomasse est dans ce cadre limitée, comme le souligne dans son récent rapport la Cour des comptes.

Certaines installations de méthanisation peuvent susciter des problèmes d'acceptabilité. Il s'agit donc de favoriser l'ancrage des projets sur le territoire. L'approvisionnement mixte agricole/déchets ménagers, l'attention à la taille des projets en adéquation notamment avec la ressource en biomasse, ainsi que l'attention aux conséquences sur le trafic routier, peuvent contribuer à leur acceptabilité. Les installations collectives partagent les investissements et favorisent la transition des exploitations.

La sécurité et les risques de pollution peuvent susciter des craintes, toutefois la réglementation les prend globalement en compte.

⁵ <https://ccomptes.fr/fr/documents/74196>

⁶ <https://librairie.ademe.fr/ged/6475/guide-methanisation-en-10-questions.pdf>

Le CESER rappelle également que la méthanisation doit bien être un complément de l'activité de production des exploitations agricoles et ne pas en constituer le revenu majoritaire. Elle ne doit pas conduire à une modification substantielle de l'activité. Il s'agit donc bien de privilégier les cultures intermédiaires (CIVE⁷) adaptées et permettant le maintien d'un taux d'humus suffisant dans les sols, en maintenant le maillage bocager et la vie du sol.

La méthanisation est un complément à l'activité d'élevage. Elle ne peut induire un changement de système d'élevage, notamment l'élevage plein air.

Les installations doivent donc s'intégrer dans une démarche globale de transition, respectant la hiérarchie des usages des productions agricoles, l'énergie constituant la source ultime de valorisation.

Concernant l'agrivoltaïsme

L'agrivoltaïsme concerne bien des terres à vocation de production agricole, il est donc à distinguer des centrales photovoltaïques proprement dites.

La Région précise qu'elle étudiera les projets d'expérimentation et de veille qui seront proposés, dans l'objectif d'acquérir des références et de développer la connaissance sur les bonnes conditions de réalisation des projets d'agrivoltaïsme, en portant une attention particulière au dialogue territorial et au maintien des capacités de production agricole.

Le CESER soutient le **développement des énergies photovoltaïques** prévues dans les documents cadres départementaux, du moins lorsqu'il s'agit d'installation sur les surfaces déjà artificialisées, notamment les toitures des bâtiments agricoles. C'est bien ce type d'installation qui doit être privilégié.

L'agrivoltaïsme ne doit pas générer de tension sur le foncier et mettre en danger le maintien de l'activité agricole. Le CESER appelle à ce que les projets soient partagés par l'ensemble des acteurs, tout en soulignant que les revenus des agriculteurs liés à l'énergie doivent être un complément du revenu lié à l'activité agricole proprement dite.

Le CESER regrette la disparition de la filière de production régionale de panneaux photovoltaïques et invite la Région, dans son rôle de développeur économique, à favoriser son développement.

⁷ Culture intermédiaire à vocation énergétique

Interventions des organisations

CFDT

L'élevage, toutes filières confondues, est une caractéristique de notre région. Au-delà de ce qu'il représente économiquement, la CFDT partage l'état des lieux et reconnaît ses effets sur la vitalité des territoires agricoles, les paysages, l'approvisionnement alimentaire et la transition écologique.

La méthode de large concertation employée pour élaborer le rapport est également à souligner.

La CFDT se reconnaît dans l'avis très complet du CESER. Elle souhaite toutefois attirer l'attention sur deux sujets qui lui semblent essentiels :

- Le modèle d'exploitation

Comme souvent, un modèle vertueux est un modèle qui conjugue plusieurs paramètres de manière équilibrée. En l'occurrence, les équilibres sont à rechercher entre la performance et la viabilité économique, la qualité de vie et de travail des éleveurs, le bien-être des animaux, la protection de l'environnement et la transition écologique.

Ce sont ces équilibres qui permettront de maintenir un élevage de qualité susceptible de préserver ses atouts pour la région.

C'est aussi en s'appuyant sur ce type de modèle que le secteur de l'élevage et les porteurs de projets d'une part et le reste de la société d'autre part pourront le mieux se comprendre. A cet égard, les quelques situations de traitement indigne d'animaux doivent être clairement condamnées. Il y va de la crédibilité du secteur.

- Production/consommation

L'élevage dans les Pays de la Loire se caractérise par une grande diversité de ses productions. En même temps, la consommation de viande est soumise à des évolutions.

Tout en maintenant cette diversité de productions, il est important que les éleveurs aient une visibilité sur les tendances de habitudes alimentaires.

Enfin, la CFDT soutient le choix de la région d'accompagner l'élevage avec 5 M€ de nouveaux financements. Est-ce par an ou sur les 3 ans ? Et d'où proviennent-ils compte tenu des coupes budgétaires effectuées ?

La CFDT votera l'avis.

Confédération paysanne

La confédération paysanne partage dans son ensemble les remarques du CESER sur la stratégie élevage 2025/2027 du conseil régional. Nous souhaitons cependant attirer l'attention sur trois points :

- La qualification de l'agriculture entre modèle dominant et modèles alternatifs est particulièrement maladroite voire stigmatisante pour toute une partie des candidats à l'installation dont la moitié ne sont pas issus du monde agricole. Quand en 2023 les

porteurs de projet reçus en Point Accueil Installation souhaitent à 50 % travailler en circuits courts et que 38 % d'entre eux n'avaient pas identifié de site d'installation, quelle place peut leur laisser le « modèle dominant » ?

- L'accès au foncier est donc un point central du renouvellement des générations qui aurait mérité d'être en tête des axes stratégiques de la Région. Sortir l'attribution du foncier du seul bon vouloir d'une partie de la profession agricole est une nécessité car trop souvent la valorisation du patrimoine du cédant prévaut sur l'installation en écartant ceux qui ne sont pas du milieu.
- Enfin la plus grande vigilance doit donc être de mise face au développement de l'agrivoltaïsme tant ce concept précarise les fermiers en les mettant sous la pression de leurs propriétaires, particulièrement au moment de la transmission.

La confédération paysanne votera cet avis.

CFTC

La CFTC soutient la stratégie visant à soutenir le secteur de l'élevage dans les Pays de la Loire, pour à une économie régionale prospère, alors que l'Élevage représentant 80 % des exploitations agricoles de notre région et 64 % du chiffre d'affaires agricole en Pays de la Loire

Pour la CFTC les défis majeurs résident au renouvellement des agriculteurs, au maintien de leur compétitivité, et au changement climatique.

Ce que la CFTC relève c'est bien dans la cadre de l'Innovation que les efforts doivent être portés, mais tout autant qu'à l'adaptation au changement climatique, le tout en favorisant cette nécessaire anticipation aux besoins futurs (ex : projets CLIMATVEG et FERMADAPT).

Pour la CFTC un axe majeur réside dans l'Installation et la transmission des exploitations : ces dispositifs d'accompagnements comme AgriBoost Élevage pour faciliter l'installation des jeunes agriculteurs), dispositifs qui permettront d'atteindre ces objectifs.

Sur le volet de la transition écologique le soutien à des pratiques comme les fermes bas carbone, représente un enjeu de taille.

Sur l'accès à la formation la CFTC souhaite qu'un champ d'amélioration des compétences et d'attractivité des métiers agricoles, soient plus accessibles.

Plusieurs points de vigilances que relève la CFTC réside nécessairement sur le Bien-être des agriculteurs, sur la précarité économique, et sur le manque de soutien psychologique et mesures insuffisantes relative à la santé et la sécurité.

La CFTC apporte son soutien autour de nécessaires diversifications des filières et modèles d'élevages portant sur une résilience économique et environnementale, et plus particulièrement en permettant les accès au foncier et la gestion de l'eau en accentuant ces besoins d'actions renforcées

Il existe des perspectives d'avenir tel que la promotion des énergies renouvelables : telle la méthanisation et l'agrivoltaïsme.

Mais aussi l'intégration d'innovations technologiques (ex : IA) pour alléger les tâches administratives et améliorer la surveillance.

La CFTC soutient comme elle l'a précisé en début de son intervention, cette stratégie qui cherche un équilibre entre performance économique, durabilité environnementale et cohésion sociale, tout en adressant les défis majeurs du secteur.

Pour autant la CFTC reste extrêmement vigilante quant aux programmations du volet agricole et les stratégies européennes dans la programmation à destination des Eleveurs, qui pourraient impacter en général le territoire Français, et en particulier les Pays de la Loire.

La CFTC, approuve ce projet d'avis et émet un avis favorable.

Organisations FNE, GRAINE, LPO et URCPIE et Antoine CHARLOT (personnalité qualifiée)

L'élevage en Pays de la Loire fait face, comme ailleurs, à des enjeux de renouvellement des actifs. Les raisons sont multiples : la transmissibilité des entreprises bien sûr, le rapport entre rémunération et pressions quotidiennes, au sens large, mais bien réelles liées à ces activités, dans un contexte peu stable auquel le dérèglement climatique, parfois fait de pluie sans fin, ajoute à la précarisation d'acteurs économiques dépendants du vivant dont ils ont aussi la charge.

Le contrat sociétal nécessaire à soutenir durablement cette agriculture faite d'élevage peine à s'inscrire concrètement et cela n'inspire pas les acteurs agricoles à faire perdurer un élevage dont nous avons besoin. L'offre dégradée de pays tiers à l'Europe ne facilite pas cela, la précarité d'une partie des consommateurs non plus.

Les événements climatiques, les tensions sur la ressource en eau de qualité, ont besoin d'un élevage mettant en valeur des prairies dans un bocage efficient, enserrant suffisamment de zones humides et prairies naturelles. Ce paysage doit être suffisamment présent, constitué d'une véritable trame verte qui participera aux capacités de production de notre agriculture confrontée au réchauffement climatique. Nous pensons que le maintien de la vie des sols est également une priorité et pour cela réduire drastiquement les pesticides est un enjeu.

Bien sûr il faut améliorer le revenu des éleveurs, qui peut aussi être constitué, ce revenu, de paiement pour service rendu afin d'agir pour cette résilience. Oui, la société peut prendre en charge, avec des fonds publics et privés, une partie de ces valeurs nécessaires ! Cette prise en charge sera moins coûteuse à nos yeux que le financement des conséquences d'une inadaptation aux enjeux climatiques pouvant même remettre en cause notre souveraineté alimentaire et je le répète notre accès à l'eau.

L'élevage n'est pas fait que de bovins à l'herbe et dans ce cas les questions de bien-être animal et de leurs conséquences environnementales, de leur dépendance à des cultures sensibles au dérèglement climatique nécessitant souvent drainage et/ou irrigation, la mobilisation d'importants capitaux, font débat dans la société. L'éclairer, ce débat, est indispensable pour que cet élevage contribue activement à l'avenir de la région dans toutes ses dimensions.

Oui, il n'y a pas de modèles uniques et au contraire la diversité des exploitations, des profils d'éleveurs est une chance à saisir et à entretenir pour maintenir un nombre suffisant d'éleveurs et leurs missions sur le territoire. Une diversité d'agricultures qui nécessitent effectivement une diversité d'accompagnement.

La production d'énergie sur l'espace agricole contribuera sans aucun doute à notre autonomie énergétique et à la lutte contre le réchauffement climatique. Mais là aussi, il nous faut veiller à

ne pas entamer à cette occasion nos capacités d'adaptation à ces changements climatiques. Il faut donc veiller à leurs impacts sur le maintien du bocage et des prairies, à une répartition suffisante sur le territoire pour en limiter l'impact. Chaque territoire aura en cela des enjeux différents et une analyse suffisante doit accompagner ces développements.

En conclusion cette stratégie est plus que bienvenue, sa seule réflexion a permis de nombreux échanges entre protagonistes, riches, les étapes à venir doivent nous entraîner à penser plus loin pour mieux faire converger tous ces enjeux.

Merci

Nous voterons cet avis.

MEDEF

L'élevage en Pays de la Loire est bien plus qu'une tradition agricole : c'est une force économique majeure, un pilier structurant de notre territoire qui façonne à la fois notre souveraineté alimentaire, notre tissu industriel et notre attractivité régionale.

Avec 80 % des exploitations agricoles concernées, un chiffre d'affaires de 4,8 milliards d'euros et près de 60 % du CA des industries agroalimentaires régionales issu des filières viande et lait, il est indéniable que l'élevage irrigue l'ensemble de notre économie.

Cependant, les défis sont immenses. La filière fait face à une érosion du cheptel, un déclin du nombre d'exploitations, une baisse du nombre d'éleveurs – dont la moitié partira à la retraite dans les dix ans – et une concurrence accrue des importations.

L'enjeu est double : garantir la compétitivité de notre filière tout en accélérant sa transition écologique.

Compétitivité, car les entreprises de transformation peinent aujourd'hui à sécuriser leurs approvisionnements, et que la dépendance aux importations ne cesse de croître (+24 % en 5 ans). Mais la compétitivité ne doit pas se résumer à l'approvisionnement : elle repose aussi sur la capacité de nos éleveurs et de nos industries agro-alimentaires à investir et innover. Nous devons soutenir les capacités de production à la fois en amont et en aval, en facilitant l'accès aux investissements et à la modernisation des exploitations et des sites de transformation. Une économie de production viable passe aussi par des débouchés à l'export et le développement des marchés d'ingrédients, garantissant une meilleure visibilité aux éleveurs et un maintien des emplois dans l'industrie agro-alimentaire.

Transition écologique, car l'élevage est à la fois un acteur des émissions de gaz à effet de serre et un levier pour le stockage du carbone et la préservation des prairies. Il est essentiel d'accompagner la filière dans cette mutation sans fragiliser sa rentabilité économique.

Face à ces défis, le MEDEF Pays de la Loire appelle à une mobilisation collective et ambitieuse. Nous soutenons pleinement la Stratégie régionale Élevage 2025-2027, qui propose une approche pragmatique autour de quatre axes : innovation, installation et transmission, transition écologique, et formation. Nous appelons néanmoins à renforcer certains leviers pour sécuriser l'avenir de la filière :

- Un soutien accru à l'investissement et à la modernisation des élevages, notamment via des incitations fiscales et un accompagnement financier pour l'innovation et la digitalisation des exploitations.

- Une vision plus équilibrée de la résilience et de la souveraineté : si les circuits courts et la montée en gamme sont essentiels, ils ne suffisent pas. Une économie de production viable passe aussi par des débouchés à l'export et le développement des marchés d'ingrédients, garantissant une meilleure visibilité aux éleveurs.
- Une prise en compte des enjeux sanitaires, absents du plan actuel, alors qu'ils sont traités dans d'autres régions. La Région pourrait soutenir des actions telles que des diagnostics de bien-être animal, un « chèque véto régional », ou encore des formations spécifiques sur la biosécurité.
- Un renforcement de la sécurisation des élevages, avec une meilleure surveillance des stabulations, des signalements facilités aux forces de l'ordre et des outils de prévention face aux actes de malveillance.
- Un effort sur la réduction de la pénibilité du travail des éleveurs, via des aides au remplacement, le financement de jours de repos et des solutions innovantes comme les exosquelettes pour la traite.
- Une meilleure articulation entre l'élevage et l'industrie agroalimentaire, en valorisant le rôle des techniciens de laiterie, qui sont des acteurs clés dans la transformation et l'accompagnement des éleveurs.

Le MEDEF réaffirme son engagement aux côtés des acteurs de la filière pour bâtir un élevage performant, durable et attractif, capable de répondre aux attentes sociétales tout en assurant la prospérité économique de notre région.

Nous avons un modèle d'élevage à défendre et à faire évoluer. Ne laissons pas les décisions d'aujourd'hui compromettre notre souveraineté économique et alimentaire de demain.

Je vous remercie.

CGT

La CGT partage la question que le CESER pointe comme essentielle, à savoir : « quel modèle d'élevage notre société souhaite-t-elle développer ? »

Cette question est essentielle car l'élevage, la relation à l'animal de manière générale, est un élément constitutif de notre société, et son acceptabilité sociétale est aujourd'hui un enjeu.

Pour nous, le modèle d'élevage à développer, ce n'est pas un modèle d'industrialisation de l'agriculture où les animaux deviennent des machines à produire, consommant du soja d'importation pour produire des aliments que nous exporterons massivement à travers le monde. Ce n'est pas non plus le développement d'élevages intensifs générant des excès de lisiers qui provoquent des invasions d'algues vertes, pas plus que celui des élevages en batteries, ce n'est pas enfin, celui d'une intensification favorisant la contamination aux épidémies, pas plus que celui du développement du transport international d'animaux vivants favorisant les zoonoses⁸.

Vouloir produire plus pour exporter plus, ce n'est pas durable pour nos sociétés.

⁸ <https://www.humanite.fr/societe/elevages-intensifs/grippe-aviaire-lelevage-intensif-est-un-formidable-reacteur-pour-la-transmission-analyse-serge-morand> voir aussi <https://reporterre.net/Contre-la-grippe-aviaire-stoppons-l-elevage-intensif>

L'agrandissement des exploitations peut également poser questions. Certes, il peut s'agir de permettre aux agriculteurs de mutualiser leurs moyens humains et matériels et de moderniser leurs exploitations, pour le bien être des humains comme celui des animaux. Mais cela conduit également à l'industrialisation de la production.

Ce que nous voulons, à la CGT, c'est un modèle durable basé sur une agriculture écologique voire biologique, produire bien pour consommer moins et mieux de viande. Car, même si l'avis ne l'évoque pas, la diminution globale de la consommation de viande, en particulier dans les sociétés occidentales, est une nécessité pour assurer la durabilité de l'agriculture. Cette nécessité est pointée notamment par le haut conseil pour le climat qui précise que les Français devraient diminuer d'au moins 30 % leur consommation de produits d'origine animale en se reportant vers des protéines végétales.

Ce que nous voulons, c'est un modèle basé sur une alimentation animale issue des ressources locales, en particulier issue des prairies et des cultures végétales, participant à la régénération des sols et donc au développement de la biodiversité.

C'est également un modèle qui donne du sens au travail paysan, qui permette aux exploitants et aux salariés de vivre correctement de leur travail, contribuant à lutter contre le mal être d'une partie de la profession. Il s'agit également de défendre la santé des travailleurs du secteur, quel que soit leur statut.

La question du modèle d'élevage est indissociable de la question sociale, car seule une hausse de revenus des plus modestes permettra à chacun de se nourrir mieux, d'accéder à de la viande de qualité ou à des alternatives non carnées.

Le développement de l'élevage durable passe enfin par une éducation au bien manger, dans le respect des convictions de chacun, conduisant à savoir aussi consommer les bas morceaux pour limiter les gaspillages ou les exportations vers des pays tiers de pattes de poulet par exemple.

Un meilleur élevage, c'est le seul moyen de préserver la santé humaine et l'environnement et la CGT aurait souhaité que cette nécessité soit rappelée dans cette stratégie et que l'avis soit plus offensif. Cependant, nous nous félicitons de nombreux points évoqués. La CGT votera l'avis et remercie Benoit et Thomas.

CCIR

La CCI des Pays de la Loire salue cette Stratégie Régionale Élevage, qui reconnaît l'importance de nos filières agricoles et agroalimentaire et leur rôle clé dans notre économie régionale. Nous rappelons que la performance agricole est un écosystème complet partant de l'agroéquipement jusqu'à la distribution en passant par l'industrie agroalimentaire.

3 points néanmoins nous interpellent :

- D'abord, la gouvernance. La filière élevage ne s'arrête pas aux exploitations : transformation, distribution doivent être mieux intégrées pour assurer une vision globale et pragmatique.
- L'attractivité du métier est un enjeu central. AgriBoost Élevage est un bon début, mais il faut aller plus loin sur la formation pour susciter des vocations, des passerelles entre formations générales et monde agricole pour assurer la relève.

- Enfin, la transition écologique doit être un levier de performance notamment sur la décarbonation et l'optimisation de la gestion de l'eau.

La CCI votera cet avis.

FRSEA / JA / Chambre d'agriculture

Nous considérons comme essentiel l'engagement de la région dans une stratégie élevage qui vise à soutenir et développer une filière économique qui valorise le travail de

60000 emplois directs, qui assure la dynamique d'un tissu agroalimentaire représentant ¼ des emplois industriels de la région.

La filière est confrontée à de nombreux défis que sont notamment la souveraineté alimentaire le renouvellement des générations l'adaptation au changement climatique.

Face aux enjeux de transmissions installations, il est important de rester attentif à la diversité des profils, des envies, des compétences des porteurs de projet. Plus que d'évoquer des modèles, il convient d'accompagner des stratégies d'entreprises qui répondent à un marché, qui évoluent dans un contexte pédoclimatique et environnemental donné et qui sont portées par des profils d'agriculteurs très différents.

Toute action visant le rapprochement et l'échange entre la société et les éleveurs sera bienvenue. En effet, il subsiste des dissensus sérieux sur l'installation ou le développement d'élevages de taille plus importantes en capacités de répondre aux enjeux d'approvisionnement de nos industries agroalimentaires et de souveraineté alimentaire, dans un contexte où les porteurs de projets sont plus rares et le nombre d'éleveurs diminue.

Les actions engagées pour renforcer l'attractivité des métiers sont primordiales et leur ancrage territorial (territoire pilote transmission par exemple) permet de s'adapter aux spécificités locales et d'impliquer l'ensemble des acteurs.

Nous rappelons l'importance de la polyculture élevage dans l'équilibre territorial tant sur les enjeux socio-économiques qu'environnementaux : territoire de marais, vallée de la Loire, Basses Vallées Angevines, les coteaux, les zones à faible potentiel agronomique.

Face au changement climatique l'adaptation et la résilience des exploitations sont primordiales dans cette stratégie élevage. Il est important de souligner les actions déjà engagées par la profession, notamment le lien ausol des élevages qui passe par l'équilibre entre surface disponible et alimentation des animaux, fertilisation des cultures, l'autonomie alimentaire et protéique. La diversification des cultures, des variétés, l'agroécologie sont des actions à poursuivre.

La réduction des émissions de CO 2 doit s'amplifier, notamment avec le déploiement de l'outil CAP2ER pour les filières non concernées à ce jour. Rappelons aussi le rôle que joue l'élevage dans le stockage du carbone et en matière de biodiversité (prairies, bocage, zones humides) conformément à l'étude arbre du CESER de 2023. Soulignons aussi la volonté de la profession de travailler sur la compensation carbone avec l'association SOLENAT.

Il conviendra aussi d'évoquer sans tabou la question de l'irrigation, et de la mobilisation de la ressource en eau dans le cadre des PTGE.

Le changement climatique renforce le risque d'épizootie pouvant affecter et fragiliser l'élevage ligérien et favoriser l'émergence de zoonose. La stratégie régionale devra intégrer ces sujets (biosécurité, recherche-développement...).

Pour certaines exploitations la résilience passera aussi par la diversification, méthanisation, agrivoltaïsme. Nous considérons que le développement des énergies renouvelables doit être complémentaire de l'activité de production agricole et ne doit pas modifier le système d'élevage. Elle doit s'inscrire si possible dans le cadre d'un projet de territoire, à ce titre FRSEA-JA et chambres d'agriculture des Pays-de-la-Loire ont proposé des doctrines régionales sur le développement des énergies renouvelables.

Pour finir rappelons que la pérennité d'une filière passe par la juste rémunération et la reconnaissance du travail accompli par l'ensemble des acteurs qui la compose.

Nous voterons favorablement l'avis du CESER.